

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oO—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit le 19 Février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	Résultats du vote :
Délégués présents : 21 délégués (16 titulaires – 5 suppléants)	Voix Pour : 21
Dont membres votants à voix délibérative : 21 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 07 Février 2018	Abstention : 0

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mme Fargette, Mr Morellon, Mr Dazard, Mr Pillière, Mr Gebka, Mr Chatelain, Mme Boudoux, Mr Jacquin, Mme Triconnet, Mr Bandry, Mr Trabuc, Mr Bouvry, Mr Lantoine, Mr Mathis.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet, Mr Paudière.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr Stanislawski, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mme Philippon, Mr Saroul, Mr Godeau, Mr Dussaussoy, Mr Petel, Mr Girardin, Mr Coppeaux, Mme Van Landeghem.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Magnier, Mr Lauweryns, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Simon, Mr Marinel, Mr Conversat, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Picavet, Mr Bereaux, Mr Freudenreich.

Assistaient également à la séance : Mr Idelot de la Société Véolia Eau.

Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Lantoine.

Objet : Réhabilitation des réservoirs des Chesneaux, de Lauconnois, et du Mont de Bonneil : réalisation des travaux complémentaires

N°20180202

Monsieur le Président explique que dans le cadre de la réhabilitation des réservoirs des Chesneaux, de Lauconnois et du Mont de Bonneil des travaux complémentaires sont nécessaires concernant les prestations de terrassement, clôture et vidange.

Monsieur le Président présente à l'assemblée le programme de travaux et le plan de financement prévisionnel associé à l'opération.

Les membres du Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président,

- **DECIDENT**, après en avoir délibéré :

- DE REALISER les travaux complémentaires nécessaires aux opérations de terrassement, de création de clôture et vidange du réservoir ,

- D'AUTORISER le Président à lancer la consultation par voie de procédure adaptée en application des articles 27 du Décret N°2016-360 du 25 Mars 2016 et 42 de l'ordonnance N° 2015-899 du 23 Juillet 2015,

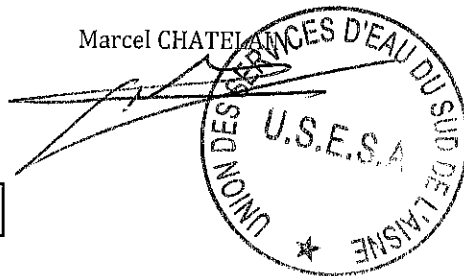
.../...

- DE SOLLICITER les subventions maximales auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental,
- D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces afférentes à la présente décision.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Marcel CHATEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20180219-20180202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2018